



COURNON
d' A u v e r g n e

BUDGET VILLE

**SYNTHÈSE DE LA DECISION
MODIFICATIVE N°1/2021**

Le tableau suivant synthétise par section et par chapitre, la décision modificative n° 1 qui s'équilibre aux montants suivants :

- Section d'investissement : 319 700,00 €
- Section de fonctionnement : 444 440,00 €

INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement		75 370,00
Chapitre 024 : Produits des cessions d'immobilisations		1 000,00
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	-25 290,00	90 530,00
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales	19 700,00	19 700,00
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	180 560,00	
Chapitre 13 : Subventions d'investissement		133 100,00
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	-102 550,00	
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	286 280,00	
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	-39 000,00	
TOTAL	319 700,00	319 700,00
FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement	75 370,00	
Chapitre 011 : Charges à caractère général	-117 060,00	
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 530,00	-25 290,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	307 260,00	
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	88 340,00	
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses		164 740,00
Chapitre 73 : Impôts et taxes		-484 000,00
Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations		750 120,00
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante		-500,00
Chapitre 77 : Produits exceptionnels divers		39 370,00
TOTAL	444 440,00	444 440,00

I - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 444 440

La section de fonctionnement de la DM1 de 2021 permet de dégager **75 370 €** pour financer la section d'investissement.

Les principales modifications apportées aux prévisions de dépenses sont les suivantes :

En recettes

Dotations et fiscalité

La commune est restée éligible à la DSU alors que sa sortie avait été envisagée au BP. De même, la dotation forfaitaire ainsi que la dotation nationale de péréquation avaient été évaluées de façon prudente.

Les dotations notifiées sont supérieures à la prévision de **165 000 €**.

Les recettes fiscales seront elles aussi légèrement supérieures aux sommes inscrites au BP. Indépendamment des exonérations faisant l'objet de compensations, le surplus de recettes sera de **40 000 €**.

Les produits des services

On constate une diminution des recettes de ce chapitre notamment au niveau de la billetterie de la saison culturelle et du festival jeunes publics (- 40 000 €), de la fréquentation du CAM (- 10 000 €) ou des redevance pour l'utilisation des installations sportives (- 20 000 €) soit - **70 000 €** au total.

Subventions

La DM constate l'attribution de **61 120 €** de subventions de fonctionnement non inscrites au BP dont 30 000 € pour la seule Maison France Services.

Recettes exceptionnelles

Sur les **39 370 €** de recettes exceptionnelles **30 790 €** sont des CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) attribués pour des travaux liés à la performance énergétique des bâtiments.

En dépenses

Charges à caractère général

Ce chapitre concentre un grand nombre d'ajustements qui se soldent globalement par une diminution de **117 060 €**.

Parmi les modifications importantes on peut citer les économies réalisées en raison de l'annulation de spectacles du festival ou de la saison culturelle (- 100 000 €), de la rédaction de la charte de l'arbre réalisée par la métropole pour l'ensemble du territoire (- 25 000 €) et d'une diminution des fournitures suite aux changements de programmation des travaux en régie (- 54 900 €).

Autres charges de gestion courantes

Outre la valorisation des mises à disposition de personnel aux associations qui sont compensées par une recette équivalente, les prévisions à ce chapitre concernent majoritairement des subventions aux budgets annexes touchés par la crise sanitaire (Astragale et Camping) pour **80 000 €**.

II - LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 319 700

En matière de recettes la DM constate **133 100 €** de subventions venant essentiellement soutenir des investissements votés au BP.

Le résultat de la section de fonctionnement permet d'augmenter le virement de 75 370 €.

Côté dépenses la **diminution** totale du programme de travaux en régie est de **96 500 €**, dont les 150 000 € prévus au BP pour la végétalisation des cours de l'école Aubrac dans l'attente d'une définition globale du projet.

L'élaboration de la trame verte et bleue prévue pour 130 000 € est abandonnée permettant ainsi de financer de nouveaux travaux ou acquisitions.

Parmi ceux-ci :

- les travaux nécessaires au déménagement des restaurants du cœur : 40 000 €,
- la création d'une forêt urbaine : 25 000 €,
- l'acquisition d'abris à vélos : 55 000 €,
- des acquisitions de licences de logiciels : 27 450 €,
- un complément nécessaire à l'achèvement des sanitaires de l'école Bournel : 40 000 €,
- un complément pour le réseau de la chaufferie bois de l'élémentaire Bournel : 30 000 €,
- des purificateurs d'air pour les écoles : 13 480 €.

Des écritures d'apurement de comptes pèsent de façon significative sur cette DM. En effet, le prochain changement de nomenclature comptable nous oblige à constater sur deux exercices le solde négatif d'un compte de classe 10 (Dotations, fonds divers et réserves) mouvementé en 1997 pour un total de 341 111,51 €. Cette somme aura un impact sur le résultat reporté de la section d'investissement pour **170 560 €** en 2021.